

# LOGEMENTS AUTONOMES POUR MNA (LAMNA) - ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE D'AMIENS

Le dispositif accueille 68 mineurs isolés étrangers, âgés de 16 à 18 ans, garçons et filles, confiés à l'aide sociale à l'enfance du département de la Somme. Les jeunes pris en charge au sein du LAMNA sont hébergés dans des appartements locatifs en diffus, et bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif global centré sur le développement de leur autonomie en vue de leur majorité et de leur sortie du dispositif vers un logement autonome. Le LAMNA est généralement la seconde étape de prise en charge des jeunes au sein des dispositifs de France terre d'asile à Amiens, et accueille le plus souvent des jeunes préalablement pris en charge au sein de la MAPMIE. Par ailleurs, 4 places d'accueil d'urgence pour des jeunes recueillis provisoirement sont rattachées à cet établissement.

25-27 rue Robert de Luzarches, 80000 Amiens

Année d'ouverture : 2018

Capacité au 31/12/2024 : 68 places (+4 places de mise à l'abri)

## PUBLIC ACCUEILLI

113 jeunes accueillis en 2024

### RÉPARTITION DES JEUNES

3 % - FILLES

GARÇONS - 97 %

16 ans de moyenne d'âge à l'admission

### PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

23 % - CÔTE D'IVOIRE : 26

22 % - GUINÉE : 25

15 % - MALI : 17

8 % - AFGHANISTAN : 9

5 % - TUNISIE : 6

## ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2024

46 jeunes entrés

46 jeunes sortis

538 de prise en charge en moyenne

### ↳ SCOLARITÉ ET FORMATION PROFESSIONNELLE

30 % de jeunes en classe interne

33 % de jeunes en formation professionnelle

30 % de jeunes ayant été scolarisés auprès de l'Éducation nationale (hors formation professionnelle)

29 % de jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage

### ↳ SITUATION DES JEUNES À LEUR SORTIE

17 % de jeunes en contrat jeune majeur

83 % de jeunes avec ou en attente d'un droit au séjour

42 % de jeunes scolarisés à l'Éducation nationale

58 % de jeunes en contrat de travail ou d'apprentissage